

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21170385500075	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT 05- ACT.PORT.-MAIRIE ST PIERRE 05- ACT.PORT.-MAIRIE ST PIERRE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE L'ILE D'OLERON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : 05- ACT.PORT.-MAIRIE ST PIERRE (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 20

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 27

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 28

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 30

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 31

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 32

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 33

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 34

A3.2 - Etalement des provisions 35

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 36

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 37

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 39

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 41

A8.3 - Opérations liées aux cessions 42

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 43

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 44

A10 - Etat des travaux en régie 45

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 47

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 48

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 51

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	3 629 008,24	G	3 394 445,54	G-A	-234 562,70
	Section d'investissement	B	1 411 248,12	H	1 461 005,56	H-B	49 757,44

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 006 729,26 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 035 821,41 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	5 040 256,36	Q= G+H+I+J	7 898 001,77	=Q-P	2 857 745,41

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation		E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement		F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	3 629 008,24	= G+I+K	4 401 174,80	772 166,56	
	Section d'investissement	= B+D+F	1 411 248,12	= H+J+L	3 496 826,97	2 085 578,85	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 040 256,36	= G+H+I+J+K+L	7 898 001,77	2 857 745,41	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
7618	Opération d'équipement n° 7618	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 383 721,26	829 798,87	0,00	0,00	553 922,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 126 778,00	1 055 890,74	0,00	0,00	70 887,26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	36 800,00	24 385,44	0,00	0,00	12 414,56
Total des dépenses de gestion courante		2 547 299,26	1 910 075,05	0,00	0,00	637 224,21
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 067 000,00	1 013 005,04	0,00	0,00	53 994,96
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 614 299,26	2 923 080,09	0,00	0,00	691 219,17
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 810 130,00	705 928,15			7 104 201,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 810 130,00	705 928,15			7 104 201,85
TOTAL		11 424 429,26	3 629 008,24	0,00	0,00	7 795 421,02
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	13 925,87	0,00	0,00	-3 925,87
70	Ventes produits fabriqués, prestations	494 000,00	534 404,49	0,00	0,00	-40 404,49
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 425 000,00	2 449 216,93	0,00	0,00	-24 216,93
Total des recettes de gestion courante		2 929 000,00	2 997 547,29	0,00	0,00	-68 547,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 500,00	15 467,95	0,00	0,00	-8 967,95
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 935 500,00	3 013 015,24	0,00	0,00	-77 515,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 482 200,00	381 430,30			7 100 769,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		7 482 200,00	381 430,30			7 100 769,70
TOTAL		10 417 700,00	3 394 445,54	0,00	0,00	7 023 254,46
Pour information		1 006 729,26				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	56 000,00	339,00	0,00	55 661,00
21	Immobilisations corporelles	1 387 751,41	259 950,18	0,00	1 127 801,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	390 000,00	134 371,58	0,00	255 628,42
	Total des opérations d'équipement	530 000,00	482 463,85	0,00	47 536,15
	Total des dépenses d'équipement	2 363 751,41	877 124,61	0,00	1 486 626,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 363 751,41	877 124,61	0,00	1 486 626,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	7 482 200,00	381 430,30		7 100 769,70
041	Opérations patrimoniales (2)	165 000,00	152 693,21		12 306,79
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	7 647 200,00	534 123,51		7 113 076,49
	TOTAL	10 010 951,41	1 411 248,12	0,00	8 599 703,29
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	600 000,00	0,00	-600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	600 000,00	0,00	-600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 384,20	0,00	-2 384,20
	Total des recettes financières	0,00	2 384,20	0,00	-2 384,20
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	602 384,20	0,00	-602 384,20
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	7 810 130,00	705 928,15		7 104 201,85
041	Opérations patrimoniales (2)	165 000,00	152 693,21		12 306,79
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 975 130,00	858 621,36		7 116 508,64
	TOTAL	7 975 130,00	1 461 005,56	0,00	6 514 124,44
	Pour information	2 035 821,41			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	829 798,87		829 798,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 055 890,74		1 055 890,74
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 385,44		24 385,44
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 013 005,04	0,00	1 013 005,04
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	705 928,15	705 928,15
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 923 080,09	705 928,15	3 629 008,24

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 629 008,24
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	381 430,30	381 430,30
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	482 463,85		482 463,85
20	Immobilisations incorporelles (6)	339,00	0,00	339,00
21	Immobilisations corporelles (6)	259 950,18	443,21	260 393,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	134 371,58	152 250,00	134 371,58
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	877 124,61	534 123,51	1 411 248,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 411 248,12
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 925,87		13 925,87
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	534 404,49		534 404,49
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 449 216,93		2 449 216,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 467,95	381 430,30	396 898,25
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 013 015,24	381 430,30	3 394 445,54

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 006 729,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 401 174,80
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	600 000,00	443,21	600 443,21
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	152 250,00	152 250,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 384,20	0,00	2 384,20
28	Amortissement des immobilisations		705 928,15	705 928,15
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	602 384,20	858 621,36	1 461 005,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	2 035 821,41
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 496 826,97
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 383 721,26	829 798,87	0,00	0,00	553 922,39
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	175 000,00	179 700,62	0,00	0,00	-4 700,62
6063	Fournitures entretien et petit équipt	75 000,00	55 841,23	0,00	0,00	19 158,77
6064	Fournitures administratives	15 000,00	13 526,52	0,00	0,00	1 473,48
6066	Carburants	16 000,00	20 696,29	0,00	0,00	-4 696,29
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	23 610,99	0,00	0,00	1 389,01
611	Sous-traitance générale	416 521,26	0,00	0,00	0,00	416 521,26
6132	Locations immobilières	15 000,00	14 989,30	0,00	0,00	10,70
6135	Locations mobilières	35 000,00	32 512,44	0,00	0,00	2 487,56
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	105 000,00	57 257,00	0,00	0,00	47 743,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	15 538,46	0,00	0,00	4 461,54
61558	Entretien autres biens mobiliers	100 000,00	146 112,92	0,00	0,00	-46 112,92
6156	Maintenance	80 000,00	45 609,88	0,00	0,00	34 390,12
6161	Multirisques	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
6168	Autres	10 000,00	3 163,65	0,00	0,00	6 836,35
618	Divers	5 000,00	3 935,76	0,00	0,00	1 064,24
6226	Honoraires	20 000,00	3 983,33	0,00	0,00	16 016,67
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 815,00	0,00	0,00	-815,00
6228	Divers	15 000,00	4 486,09	0,00	0,00	10 513,91
6231	Annonces et insertions	3 000,00	712,50	0,00	0,00	2 287,50
6238	Divers	35 000,00	27 876,48	0,00	0,00	7 123,52
6241	Transports sur achats	2 000,00	793,59	0,00	0,00	1 206,41
6248	Divers	60 000,00	18 912,14	0,00	0,00	41 087,86
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 910,74	0,00	0,00	-910,74
6256	Missions	3 000,00	1 920,98	0,00	0,00	1 079,02
6257	Réceptions	4 000,00	3 841,18	0,00	0,00	158,82
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	2 582,63	0,00	0,00	417,37
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	23 552,76	0,00	0,00	1 447,24
6281	Concours divers (cotisations)	4 100,00	4 211,93	0,00	0,00	-111,93
6282	Frais de gardiennage	60 000,00	62 466,20	0,00	0,00	-2 466,20
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500,00	1 605,42	0,00	0,00	894,58
6287	Remboursements de frais	10 000,00	23 671,98	0,00	0,00	-13 671,98
6288	Autres	15 000,00	13 777,86	0,00	0,00	1 222,14
63512	Taxes foncières	13 400,00	14 583,00	0,00	0,00	-1 183,00
6358	Autres droits	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 600,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 126 778,00	1 055 890,74	0,00	0,00	70 887,26
6211	Personnel intérimaire	10 000,00	39,98	0,00	0,00	9 960,02
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	80 000,00	78 523,38	0,00	0,00	1 476,62
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	18 321,85	0,00	0,00	1 678,15
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 946,00	2 776,93	0,00	0,00	169,07
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	10 180,04	0,00	0,00	-180,04
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 767,00	1 666,40	0,00	0,00	100,60
6411	Salaires, appointements, commissions	698 788,00	662 110,46	0,00	0,00	36 677,54
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	117 488,00	114 605,52	0,00	0,00	2 882,48
6453	Cotisations aux caisses de retraites	134 877,00	124 141,79	0,00	0,00	10 735,21
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 313,00	9 351,81	0,00	0,00	-38,81
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	1 599,00	1 432,00	0,00	0,00	167,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 000,00	5 453,00	0,00	0,00	547,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	2 407,00	0,00	0,00	1 593,00
648	Autres charges de personnel	30 000,00	24 880,58	0,00	0,00	5 119,42
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	36 800,00	24 385,44	0,00	0,00	12 414,56
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	4 000,00	465,00	0,00	0,00	3 535,00
6532	Frais de mission élus	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	23 162,06	0,00	0,00	6 837,94

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6542	Créances éteintes	2 000,00	593,70	0,00	0,00	1 406,30
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	164,68	0,00	0,00	335,32
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 547 299,26	1 910 075,05	0,00	0,00	637 224,21
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 067 000,00	1 013 005,04	0,00	0,00	53 994,96
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	380,00	0,00	0,00	4 620,00
672	Reverst excédent collectivité rattach	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	1,53	0,00	0,00	1 998,47
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	25 000,00	12 623,51	0,00	0,00	12 376,49
678	Autres charges exceptionnelles	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 614 299,26	2 923 080,09	0,00	0,00	691 219,17
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	7 810 130,00	705 928,15			7 104 201,85
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	7 810 130,00	705 928,15			7 104 201,85
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 810 130,00	705 928,15			7 104 201,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 810 130,00	705 928,15			7 104 201,85
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 424 429,26	3 629 008,24	0,00	0,00	7 795 421,02
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	13 925,87	0,00	0,00	-3 925,87
64198	Autres remboursements	10 000,00	13 925,87	0,00	0,00	-3 925,87
70	Ventes produits fabriqués, prestations	494 000,00	534 404,49	0,00	0,00	-40 404,49
706	Prestations de services	24 000,00	22 917,93	0,00	0,00	1 082,07
707	Ventes de marchandises	220 000,00	256 772,33	0,00	0,00	-36 772,33
7083	Locations diverses	250 000,00	254 714,23	0,00	0,00	-4 714,23
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 425 000,00	2 449 216,93	0,00	0,00	-24 216,93
7588	Autres	2 425 000,00	2 449 216,93	0,00	0,00	-24 216,93
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 929 000,00	2 997 547,29	0,00	0,00	-68 547,29
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 500,00	15 467,95	0,00	0,00	-8 967,95
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	15 467,95	0,00	0,00	-10 467,95
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 935 500,00	3 013 015,24	0,00	0,00	-77 515,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 482 200,00	381 430,30			7 100 769,70
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 582 200,00	381 430,30			1 200 769,70
778	Autres produits exceptionnels	5 900 000,00	0,00			5 900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 482 200,00	381 430,30			7 100 769,70
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		10 417 700,00	3 394 445,54	0,00	0,00	7 023 254,46
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 006 729,26				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	56 000,00	339,00	0,00	55 661,00
2031	Frais d'études	55 000,00	339,00	0,00	54 661,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 387 751,41	259 950,18	0,00	1 127 801,23
2111	Terrains nus	866 251,41	0,00	0,00	866 251,41
2128	Aménagement Autres terrains	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	93 000,00	70 116,26	0,00	22 883,74
2153	Installations à caractère spécifique	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2154	Matériel industriel	365 000,00	147 317,95	0,00	217 682,05
2155	Outillage industriel	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2157	Aménagements matériel industriel	5 000,00	1 800,69	0,00	3 199,31
2182	Matériel de transport	0,00	29 422,18	0,00	-29 422,18
2183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	7 336,97	0,00	22 663,03
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	3 956,13	0,00	-1 456,13
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	390 000,00	134 371,58	0,00	255 628,42
2313	Constructions	0,00	44 443,58	0,00	-44 443,58
2314	Constructions sur sol d'autrui	290 000,00	89 928,00	0,00	200 072,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
7618	Opération d'équipement n° 7618 (3)	530 000,00	482 463,85	0,00	47 536,15
Total des dépenses d'équipement		2 363 751,41	877 124,61	0,00	1 486 626,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 363 751,41	877 124,61	0,00	1 486 626,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	7 482 200,00	381 430,30		7 100 769,70
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	7 482 200,00	381 430,30		7 100 769,70
1021	Dotation	1 700 000,00	0,00		1 700 000,00
1068	Autres réserves	4 200 000,00	0,00		4 200 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	164 000,00	163 669,77		330,23
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	84 000,00	83 922,46		77,54
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 334 000,00	133 688,75		1 200 311,25
13918	Autres subventions d'équipement	200,00	149,32		50,68
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	165 000,00	152 693,21		12 306,79
2157	Aménagements matériel industriel	10 000,00	443,21		9 556,79
2315	Installat°, matériel et outillage techni	155 000,00	152 250,00		2 750,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 647 200,00	534 123,51		7 113 076,49
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 010 951,41	1 411 248,12	0,00	8 599 703,29
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
- (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	600 000,00	0,00	-600 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	75 000,00	0,00	-75 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	75 000,00	0,00	-75 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	450 000,00	0,00	-450 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	600 000,00	0,00	-600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 384,20	0,00	-2 384,20
274	Prêts	0,00	2 384,20	0,00	-2 384,20
Total des recettes financières		0,00	2 384,20	0,00	-2 384,20
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	602 384,20	0,00	-602 384,20
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	7 810 130,00	705 928,15		7 104 201,85
28031	Frais d'études	950,00	950,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	160,00	153,00		7,00
28121	Aménagement Terrains nus	8 000,00	7 987,39		12,61
28128	Aménagement Autres terrains	10 400,00	10 323,81		76,19
28131	Bâtiments	60 000,00	59 656,09		343,91
28135	Installations générales, agencements, ..	7 350 200,00	250 110,72		7 100 089,28
28138	Autres constructions	9 600,00	9 593,52		6,48
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	320,00	313,91		6,09
28145	Aménagements construction sol d'autrui	32 400,00	32 855,83		-455,83
28153	Installations à caractère spécifique	21 200,00	21 182,16		17,84
28154	Matériel industriel	241 100,00	237 451,59		3 648,41
28155	Outillage industriel	4 600,00	4 609,74		-9,74
28157	Aménagements des matériels industriels	3 700,00	3 637,96		62,04
28182	Matériel de transport	55 000,00	54 825,70		174,30
28183	Matériel de bureau et informatique	8 500,00	8 407,95		92,05
28184	Mobilier	1 600,00	1 557,07		42,93
28188	Autres	2 400,00	2 311,71		88,29
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 810 130,00	705 928,15		7 104 201,85
041	Opérations patrimoniales (6)	165 000,00	152 693,21		12 306,79
1318	Autres subventions d'équipement	10 000,00	443,21		9 556,79
238	Avances commandes immo. incorp.	155 000,00	152 250,00		2 750,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 975 130,00	858 621,36		7 116 508,64
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 975 130,00	1 461 005,56	0,00	6 514 124,44
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		2 035 821,41			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
- (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7618 (1)
LIBELLE : Chariot élévateur à bateaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		530 000,00	A 482 463,85	0,00	47 536,15	B 1 061 763,85
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	530 000,00	0,00	0,00	530 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	530 000,00	0,00	0,00	530 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	482 463,85	0,00	-482 463,85	1 061 763,85
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	482 463,85	0,00	-482 463,85	909 513,85
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	152 250,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-482 463,85	D-B	-1 061 763,85

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	2006-07-11

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agenc. aménagt mat. et outillage indust < 5 000 €	5	11/07/2006
L	Agenc. aménagt mat. et outillage indust > 5 000 €	20	11/07/2006
L	Agencements, aménagements de terrains bâtis	30	11/07/2006
L	Autres terrains - Agencements et aménagemts	15	11/07/2006
L	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	45	11/07/2006
L	Constructions sur sol d'autrui - Inst. géné, agenc	20	11/07/2006
L	Etudes	5	11/07/2006
L	Instal. générales agencemt, aménagement construct°	15	11/07/2006
L	Installations à caractère spécifique > 5000 €	10	11/07/2006
L	Logiciels	2	11/07/2006
L	Matériel de bureau	10	11/07/2006
L	Matériel de transport	5	11/07/2006
L	Matériel industriel (-5000€)	5	11/07/2006
L	Matériel industriel > 5 000 €	10	11/07/2006
L	Matériel informatique	5	11/07/2006
L	Matériel informatique (complémentaire)	2	11/07/2006
L	Mobilier	10	11/07/2006
L	Outillage industriel < 5 000 €	5	11/07/2006
L	Outillage industriel > 5 000 €	10	11/07/2006
L	Terrains nus - Agencements	30	11/07/2006

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		24 900,00	24 900,00	0,00	24 900,00
Créances douteuses	0,00	09/12/2013	24 900,00	24 900,00	0,00	24 900,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		24 900,00	24 900,00	0,00	24 900,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		7 482 200,00	I 381 430,30
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 482 200,00	381 430,30
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
1021	<i>Dotation</i>	1 700 000,00	0,00
1068	<i>Autres réserves</i>	4 200 000,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 582 200,00	381 430,30
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	381 430,30	0,00	0,00	381 430,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 810 130,00	III 708 312,35
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	2 384,20
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	2 384,20
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		7 810 130,00	705 928,15
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	950,00	950,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	160,00	153,00
28121	Aménagement Terrains nus	8 000,00	7 987,39
28128	Aménagement Autres terrains	10 400,00	10 323,81
28131	Bâtiments	60 000,00	59 656,09
28135	Installations générales, agencements, ..	7 350 200,00	250 110,72
28138	Autres constructions	9 600,00	9 593,52
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	320,00	313,91
28145	Aménagements construction sol d'autrui	32 400,00	32 855,83
28153	Installations à caractère spécifique	21 200,00	21 182,16
28154	Matériel industriel	241 100,00	237 451,59
28155	Outillage industriel	4 600,00	4 609,74
28157	Aménagements des matériels industriels	3 700,00	3 637,96
28182	Matériel de transport	55 000,00	54 825,70
28183	Matériel de bureau et informatique	8 500,00	8 407,95
28184	Mobilier	1 600,00	1 557,07
28188	Autres	2 400,00	2 311,71
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	708 312,35	0,00	2 035 821,41	0,00	2 744 133,76

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	381 430,30
Ressources propres disponibles	IV	2 744 133,76
Solde	V = IV – II (3)	2 362 703,46

05- ACT.PORT.-MAIRIE ST PIERRE - 05- ACT.PORT.-MAIRIE ST PIERRE - CA - 2018

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/01/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	350,00	0,00	20
07/02/2018	Vidéo surveillance - Extension	22 819,00	0,00	20
14/03/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	680,00	0,00	20
14/03/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	14 500,00	0,00	20
14/03/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	2 260,76	0,00	20
04/04/2018	Imprimante GX420D avec cutter + connexion ethernet	1 079,00	0,00	2
11/04/2018	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	96 425,00	0,00	10
12/04/2018	Bacs de bord 2018 - 30 L	320,51	0,00	5
12/04/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	4 000,00	0,00	20
12/04/2018	Pompe immergée inox 316L	2 156,40	0,00	5
20/04/2018	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	3 300,00	0,00	10
20/04/2018	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	3 600,00	0,00	10
20/04/2018	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	8 250,00	0,00	10
27/04/2018	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	5 075,00	0,00	10
09/05/2018	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	2 700,00	0,00	10
16/05/2018	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	0,00	0,00	10
16/05/2018	Ordinateur Dell OptiPlex 3050	1 032,45	0,00	3
16/05/2018	Vidéoprojecteur Optoma S341	299,45	0,00	2
23/05/2018	Transpalette motorisé à levée manuelle type LHT100	1 540,00	0,00	5
01/06/2018	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	355 250,00	0,00	10
06/06/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	8 334,45	0,00	20
13/06/2018	Bacs de bord 2018 - 30 L	73 200,00	0,00	5
13/06/2018	Bers de calage 2018	13 028,00	0,00	10
13/06/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	628,43	0,00	20
13/06/2018	Ponton 2017	0,00	0,00	20
14/06/2018	Caisse de stockage 2018 (x20) - Grand volume	17 865,00	0,00	2
14/06/2018	Marché Victorine - Travaux de peinture	7 537,50	0,00	20
17/07/2018	Eclairage public 2018	1 357,49	0,00	2
18/07/2018	Balance METTLER TOLEDO ICS 429	1 826,85	0,00	5
18/07/2018	Ecrans (x2) + Support écrans	446,10	0,00	2
18/07/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	560,00	0,00	20
18/07/2018	Menuiserie - Marché Victorine	7 336,54	0,00	20
18/07/2018	Ponton 2017	71 139,00	0,00	20
25/07/2018	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	4 500,00	0,00	10
03/08/2018	Balayeuse aspiratrice compacte CS 256	29 422,18	0,00	5
10/08/2018	Bacs de bord 2018 - 30 L	18 300,00	0,00	5
10/08/2018	Glacière Bourcefranc	0,00	0,00	20
10/08/2018	Glacière La Cotinière	0,00	0,00	20
16/08/2018	Bâches PVC - Marché Victorine	2 839,50	0,00	5
16/08/2018	Porte de service - Usine à glace	960,95	0,00	20
16/08/2018	Portes CF Poissonniers - Halle à marée	3 623,57	0,00	20
16/08/2018	Rénovation grue de débarquement n°4	5 297,19	0,00	10
16/08/2018	Sangle de levage 19.m50 + câble	11 105,00	0,00	10
23/08/2018	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	3 163,85	0,00	10
29/08/2018	Glacière Bourcefranc	9 000,00	0,00	20
29/08/2018	Glacière La Cotinière	9 000,00	0,00	20
29/08/2018	PC - Usine à glace	797,50	0,00	2
31/08/2018	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	200,00	0,00	10
17/09/2018	Eclairage public 2018	443,20	0,00	2
17/09/2018	Eclairage public 2018	443,21	0,00	2
03/10/2018	Etude urbanistique - Port de La Cotinière	339,00	0,00	5
03/10/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	550,00	0,00	20
07/11/2018	Imprimante (Borne coquillage)	959,00	0,00	2
07/11/2018	Indicateur de pesée METTLER - Bascule BIP	2 679,00	0,00	5
07/11/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	1 180,00	0,00	20

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
07/11/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	4 000,00	0,00	20
07/11/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	598,00	0,00	20
07/11/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	2 340,00	0,00	20
07/11/2018	Porte coulissante entrée chambre froide	9 838,70	0,00	20
07/11/2018	Téléphones iPhone 8 et Sony Xpéria	1 116,63	0,00	2
14/11/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	1 586,03	0,00	20
14/11/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	1 655,00	0,00	20
22/11/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	720,91	0,00	20
12/12/2018	Ponton 2017	18 789,00	0,00	20
19/12/2018	Maison du Garde Phare (Rénovation/Extension)	500,00	0,00	20
19/12/2018	Ordinateur Acer Swift 5 Pro	989,00	0,00	2
21/12/2018	PC Dell Inspiron 17' - Bruno Discontigny	1 734,47	0,00	3
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		877 567,82	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
	Avance Bonnet L. Samourāï	4 192,50	8	0,00	0,00	0,00	0,00
	Chariot élévateur à bateaux de 200 Tonnes	152 250,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		156 442,50					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	N°1 Adanac		ADANAC	Association	2 500,00
6743	N°1 Défi des ports de pêche		ASS. DEFI PORTS DE PECHE	Association	4 500,00
6743	N°1 Caisse des périls en mer		CAISSE PERIS EN MER	Association	2 000,00
6743	N°3 Participation GALPA - Solde 2017		PETR PAYS MARENNES OLERON	Etablissement de droit public	123,51
6743	N°1 Fonctionnement		SLOOP BALISEUR CLAPOTIS	Association	3 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	0,00	18,00	12,00	0,00	12,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	7,00	0,00	7,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,00	0,00	23,00	16,00	0,00	16,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2019

Présenté par (1) le Maire,
A Saint-Pierre d'Oléron le 26/03/2019
(1) le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Pierre d'Oléron, le 26/03/2019
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. ANDREZ Lionel	
M. BAUSMAYER Dominique Michel	
M. DA SILVA Jean-Yves	
M. GUILBERT Eric Robert	
M. LEBOEUF Charles	
M. LIVENAIS Jean-Yves	
M. LUNEAU Dominique	
M. METEAU Franck Noel Michel	
M. MIMAUD Loïc Gaëtan André	
M. MULLER Michel	
M. NORMANDIN Mickael	
M. SACHOT Joseph	
M. SUEUR Christophe	
M. VANCAMPEN Marc	
Mme CASTELLI Edwige	
Mme CAUSSE Catherine	
Mme FROUGIER Sylvie	
Mme MASSE Dominique	
Mme MESNARD Valerie Christine	
Mme POUSSET Corinne	
Mme SAINT JEAN Pierrette	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Mme SELLIER MARLIN Marie-Claude	
Mme VITET Françoise Jeanne	

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Saint-Pierre d'Oléron,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le conseil municipal réuni(e) en session Ordinaire.